Pour information, l'entrée au sein de notre résidence service et l'affectation dans un logement (type PLS ou PLUS) est soumise :

- A des conditions de ressources,
- Et à un encadrement de la tarification de la redevance due par le résident, fixée par le Conseil Départemental.

Nous demeurons, pour l'heure, dans l'attente de la tarification du Conseil Départemental et ne pouvons à ce stade que vous communiquer un tarif prévisionnel et non contractuel maximum basée sur les tarifs 2026.

Non ASH

Type	Surface indicative	Plafond de ressource	N° de logement	Loyer + Charges	Prestations minimales OBLIGATOIRE par personne	TOTAL mensuel personne seule	TOTAL mensuel couple
T1 bis	35-36 m²	Pers. Seule : 12 870€ à 23 403€ Couple : 18 753€ à 31 254€	1 - 110 - 210	570,42 €	388,31 €	958,73 €	1 347,04 €
		Pers. Seule : 23 403€ à 30 424€ Couple : 31 254€ à 40 630€	2-3-106-111-112-206-211-212	713,06 €	388,31 €	1 101,37 €	1 489,68 €
T2	45-47 m²	Pers. Seule : 12 870€ à 23 403€ Couple : 18 753€ à 31 254€	8-102-105-109-117-202-214-215	603,09 €	388,31 €	991,40 €	1 379,71 €
		Pers. Seule : 23 403€ à 30 424€ Couple : 31 254€ à 40 630€	4-7-101-107-108-113-116-201-205-207-208-209-213	753,79 €	388,31 €	1 142,10 €	1 530,41 €
T2 bis	51-54 m²	Pers. Seule : 23 403€ à 30 424€ Couple : 31 254€ à 40 630€	5-6-103-104-114-115-203-204	753,79 €	388,31 €	1 142,10 €	1 530,41 €